



Procès verbal de réunion

Association « SECOUTOURISME »
7, Impasse saint jean de la mer
29900 Concarneau - Tél : 06.75.07.60.91
Courriel : secoutourisme@gmail.com

Assemblée générale du 29 juin 2015

Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 juin 2015

Le 29 juin 2015 de 19h30 à 22h00, l'assemblée générale s'est réunie à la maison des associations 26, Rue du Maréchal Foch à Concarneau.

Sont Présents :

<i>Franck Picaut,</i>	<i>président</i>
<i>Jonathan Combelles,</i>	<i>trésorier</i>
<i>Daniel Durrière</i>	<i>vice-président</i>
<i>Philippe delaporte</i>	<i>nouveau membre</i>
<i>Mélanie Renault</i>	<i>nouveau membre</i>
<i>Antoine Burel</i>	<i>correspondant Radio Harmonie 88.8FM</i>
<i>Corinne et Daniel Primot</i>	<i>partenaire (responsable de l'association « en hommage à Erwan »)</i>
<i>Didier Le Bozec</i>	<i>partenaire (coordinateur du groupe local Brest « Sea Shepherd »)</i>

Absents excusés :

<i>Malrick Nogier</i>	<i>Bienfaiteur : Pharmacien</i>
<i>Eric Goubler</i>	<i>Bienfaiteur : Technicien Bio-médical</i>
<i>Jean-Yves Kerhervé</i>	<i>Membre (en déplacement pour Ebola)</i>
<i>Stéphanie Omogué</i>	<i>partenaire (présidente de l'association « Garderie associative OTITI »)</i>
<i>Damien Naviner</i>	

Ordre du jour :

- 1) *Présentation du bilan des dernières animations, projet réalisé et nouveaux projets en cours ;*
- 2) *Points sur les dossiers et bilan des demandes de subvention et partenariat 2015 ;*
- 3) *Renonciation des frais engagés par les bénévoles lors des déplacements ou animations ;*
1^{ère} délibération : Renonciation des frais engagés par les bénévoles
- 4) *Présentation des comptes de l'association ;*
2^{ème} délibération : Validation des comptes 2014
- 5) *Modification prochaine d'adresse de l'association et du statut ;*
3^{ème} délibération : Modification du statut
- 6) *Modification du bureau du conseil d'administration ;*
Premier tiers sortant : président délégué, secrétaire adjoint (non pourvu)
Se représente : Franck Picaut
Se présente : néant
4^{ème} délibération : Modification du statut
- 7) *Questions diverses ;*

L'assemblée générale désigne **Franck Picaut** en qualité de président de séance et **Jonathan Combelles** en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le bilan des animations effectuées depuis la création de l'association et présente les différentes demandes de partenariat ou subvention en cours pour l'année 2015

1) Présentation du bilan des dernières animations :

- **Animations :**
Outre les 5 animations effectuées cet été sur les communes de Concarneau et Saint-Evarzec, nous avons également été présents les :
 - **15 novembre** - animation d'un stand lors du 1^{er} « Forum de la Jeunesse » à Nevez
 - **13 décembre** - animation d'un stand lors d'une opération solidarité avec l'association « Ap Tan Hung » à Riec sur Belon.
 - **27 décembre** - animation d'un stand lors d'une opération solidarité avec l'association « Ap Tan Hung » à Riec sur Belon.
- **Actions réalisées :**
 - La société « Aspi Labo » du groupe « Dômes Pharma » nous a fait parvenir environ **300** sacoches, que nous équiperons en trousse de secours, **40** pompes aspirantes et des pinces à tiques « Kill Ticks ».
 - 30 pompes aspirante « Aspivenin® », les pinces à tiques ainsi que 30 trousses de secours, 30 masques de bouches à bouches et 30 couvertures de survie (Matériels restants des diverses animations) sont partis au Vietnam par le biais de l'association partenaire « Axistance Ap Tan Hung ».
 - 3 pompes aspirantes « Aspivenin® » équipent l'association de la Protection Civile de Riec-sur-Belon ;
 - 7 pompes aspirantes restes en démonstration
 - Matériels récupéré et en préparation pour l'humanitaire :
 - **10** tenues type « feux de navire » offert en 2003 par la société « Protection Incendie Cornouaille » à l'association des jeunes sapeurs-pompiers de Concarneau ;
 - **5** casques « sapeur-pompier » et divers matériels dont des sacs de secours, plan dur, attelle, etc. ont pu être récupéré avant destruction et réparé afin d'équiper les futurs équipiers incendie que nous formerons à l'humanitaire.
- **Projet en cours :**
 - La sollicitation de la Mairie de Nevez afin d'organiser des animations en corrélation avec Axistance sur les plages de la commune cet été 2015 : appellation « Les sables du SECOUTOURISME » les 24 juillet et 4 août ; la participation des membres du groupe Sea Shepherd est envisagé.
 - Animations devant la Ville Close de Concarneau avec la Croix Rouge Française, la Protection Civile du Finistère et Axistance ainsi que les associations partenaires. « Les Weekends du SECOUTOURISME » les samedi 4 juillet et lundi 3 août en après midi

2) Points sur les dossiers et bilan des demandes de subvention et partenariat 2015

- **Partenaire 2014 :**
 - Association « Axistance Ap Tan Hung » - aide matériel et humaine
 - L'entreprise « Axis – Formation » - aide matériel et humaine
 - L'ACEF Atlantique - dons de 1500€ pour l'achat de petits lots de secours
 - Imprim'vingt-neuf - dons de la banderole « SECOUTOURISME »
 - L'Office de Tourisme de Concarneau - communication
 - L'Association Départementale Protection Civile - aide matériel et humaine
 - Groupe Dômes Pharma (dépositaire de la marque Aspivenin®) - aide matériel
 - Le groupe « Cardiosecours » tarif associatif pour les défibrillateurs
- **Partenaire 2015 :**
 - Association « Axistance Ap Tan Hung » - aide matériel et humaine
 - L'entreprise « Axis – Formation » - aide matériel et humaine
 - Imprim'vingt-neuf - dons de la banderole « SECOUTOURISME »
 - L'Office de Tourisme de Concarneau - communication
 - L'Association Départementale Protection Civile - aide matériel et humaine
 - Groupe Dômes Pharma (dépositaire de la marque Aspivenin®) - aide matériel
 - Le groupe « Cardiosecours » tarif associatif pour les défibrillateurs

- Crédit Mutuel de Bretagne - gratuité des comptes
- Marque « Tout commence en Finistère »
- L'association « en hommage à Erwan » de Plobannaec
- L'association « Garderie associative OTITI » de Concarneau
- L'association « AFEPS-Bretagne-Manche-Atlantique » de Brest (en cours)
- L'association locale « Sea Shepherd » de Brest

• **Information depuis la dernière assemblée :**

- Fédération Régional des Offices de Tourisme de Bretagne – courrier de présentation
- La Ville de Concarneau a prévu au budget 2015, l'achat d'un défibrillateur pour l'Office de Tourisme de Concarneau. (Si nous avons pu par le biais de notre « demande de subvention pour un projet spécifique » du 21 octobre 2014, contribuer à l'orientation de ce choix budgétaire, nous nous en félicitons.)

• **Partenariat ou aide refusé depuis la dernière assemblée :**

- Fondation Banque Populaire Atlantique - « Projet défibrillateurs » adressé le 28 juillet 2014
- Conseil général du Finistère – aide financière adressé le 22 octobre 2014
- Le SDIS29 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Finistère) partenariat adressé le 28 février 2015

• **Demande de Partenariats resté sans réponse :**

- Groupe BOLLORE courrier adressé le 23 juillet 2014 ;
- M. Didier Deschamps pour un parrainage adressé le 8 août 2014 ;
- La société « AQUAFAS » adressé le 14 octobre 2014
- La société « Breizh Punishers » adressé le 14 octobre 2014
- La société « PRIMSET » à Quimper adressé le 30 octobre 2014 ;
- La société « A l'aise Breizh » adressé le 3 novembre 2014 ;
- La société « Armor Lux » adressé le 25 février 2015 ;

• **Partenariats en attente ou en cours :**

- Le groupe BRITT basé à Trégunc adressé le 24 septembre 2014
- La société « My Defib » adressé le 14 janvier 2015
- La société « SODIAAL » adressé par le biais de la Sté Beuralia le 15 avril 2015

3) Renonciation des frais engagés par les bénévoles lors des déplacements ou animations :

➤ Daniel Durrière	147€
➤ Franck Picaut	176€
➤ Mélanie Renault	62€
➤ Gaëlle Formosa	14€
➤ Jérôme Haas	17€
➤ Damien Naviner	24€
➤ Olivier Pedoux	76€
➤ Jérémy Covet	67€
➤ Eva Rolland	34€
Soit un total de :	617€ de frais de renonciation qui seront inscrit sur les comptes 2014.

Ces frais concerne l'estimation du coût de déplacement des bénévoles avec leur véhicule personnel (soit 0.308€/km). Chaque bénévole n'ayant perçu aucun remboursement, l'association leur fournit un rescrit fiscal qu'ils peuvent notifier lors de leurs prochaine déclaration de revenus

4) Présentation des comptes 2014 - 2015

Détail des comptes en pièces jointes et sur le site.

Compte 2014 :

Recette :	1500€	Dons de l'ACEF Atlantique.
	617€	Frais de renonciation des bénévoles
Dépense :	1006,33€	(achat de lots de secours, timbres postaux, etc.)
	617€	Frais de renonciation
	59,45€	Frais d'inscription J.O., abonnement internet
Résultat de compte :	434,22€	

Budget prévisionnel 2015 :

Recette :	Subvention de la Ville de Concarneau : demandé 4076€ obtenu 50€€ de frais de renonciation
Dépense :	Papiers, enveloppe, cartouche d'encre : 120 € Timbres postes : 30€ Frais du serveur internet : 36€ Assurance des bénévoles : 83€ (à renégocier)€ de frais de renonciation

Résultat de compte : Recette 484,22€ - Dépense 269,00€ = **215,22€**

Prévision d'achat d'un barnum si possible : 1532€

5) Modification prochaine d'adresse de l'association et du statut

➤ Ci-joint en bleu, les différentes modifications proposées au statut

➤ **ARTICLE 1 – CONSTITUTION :**

Il est constitué dans la ville de Concarneau une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et décret du 16 août 1901, ayant pour titre « ~~SECOU TOU RISME~~ » « **SECOUTOURISME** »

➤ **ARTICLE 3 – BUT :**

De participer par le biais des donations reçus aux financements et à la dotation de matériel de secourisme (type Défibrillateur Automatisé Externe) dans les locaux à forte affluence de public et en premier lieu dans les Offices de Tourisme, Syndicats d' Initiative et établissements d'enseignements de Bretagne.

../..

De participer aux financements et à la dotation de matériel de secourisme ainsi que l'apport d'aide matériel et/ou humain envers les associations locales ou régionales, à but humanitaires et / ou sociale

➤ **ARTICLE 5 – SIEGE SOCIALE :**

Le siège social est fixé à l'adresse suivante :

~~7, Impasse Saint Jean de la mer 29900 Concarneau~~ « **Licudit Kerpaul 29910 Trégunc** »

➤ **ARTICLE 21 – CONVENTION ET RESPONSABILITE CIVILE :**

Souscrire auprès d'une compagnie d'assurance, **dès que les fonds de l'association le permettent**, une assurance collective couvrant la responsabilité civile et les indemnités à verser en cas d'accident aux membres de l'association. **Dans l'attente, les bénévoles devront être couvert par leur assurance personnelle pour les différentes activités de l'association auxquelles ils participent.**

6) Modification du bureau du conseil d'administration

Premier tiers sortant : président délégué, secrétaire adjoint (non pourvu)

Se représente : Franck Picaut

Réélu : Franck Picaut

7) Questions diverses :

1^{ère} délibération :

L'assemblée générale doit approuver l'ordre du jour de l'assemblée qui lui a été soumis.
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2^{ème} délibération :

L'assemblée générale doit approuver les dossiers et bilan des demandes de subvention et partenariat
Les dossiers et bilan des demandes de subvention et partenariat sont adoptées à l'unanimité.

3^{ème} délibération :

L'assemblée générale doit approuver les renoncations des frais engagés en 2014
Les renoncations des frais engagés sont adoptées à l'unanimité.

4^{ème} délibération :

L'assemblée générale doit approuver les modifications à apporter au statut
Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

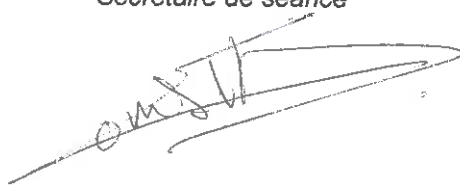
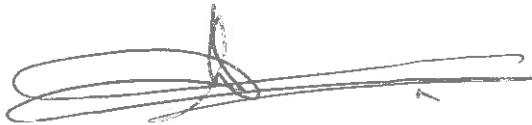
Conformément aux statuts, ce procès verbal peut être consultable sur le site internet de l'association

Franck Picaut

Jonathan Combelles

Président de séance

Secrétaire de séance



Les membres présents :

Primoet David

Primoet Corinne

Didier Le Bezec

Philippe ELABART

Combelles Jonathan

Renault

Delphine

DURRIÈRE

Daniel

